

BROCHURE INFORMATIVE

21 MARS 2026



JOB DAY ETUDIANTS

VILLE DE MOUSCRON



MOUSCRON

Bonjour.

Aujourd'hui, tu as franchi les portes du Centre Administratif de Mouscron (C.A.M.) afin de postuler auprès de l'administration communale ou de l'inter-communale.



Le service Jeunesse a élaboré cette brochure afin que tu puisses trouver des informations utiles qui t'aideront à organiser ta recherche de job étudiant, à t'informer et à postuler.

Tu as peut-être eu l'opportunité de participer avec ton école aux ateliers préparatoires à la recherche d'un job étudiant au début du mois de mars.

Ces ateliers organisés en collaboration avec nos partenaires (MIREWAPI, SIEP Mouscron et Infor Jeunes Tournai) t'ont permis de te préparer au mieux à la rencontre d'aujourd'hui et à la recherche d'un emploi job étudiant auprès d'autres employeurs.

Les différents recruteurs présents cet après-midi sont certainement à la recherche d'un profil comme le tien.

Donc, n'hésite pas à leur communiquer tes envies, tes motivations et à leur expliquer les différentes compétences que tu possèdes et qui seront utiles pour eux.

Aie confiance en toi ! Lance-toi ! Montre-leur le meilleur de toi-même !

Je te souhaite beaucoup de chance et réussite dans tes recherches !

Caroline DE WINTER

Echevine de la Jeunesse, des Sports,
de l'Egalité des Chances,
du Bien-être animal et de l'agriculture

QUE DIT LA LOI A PROPOS DU JOB ETUDIANT ?

Le travail étudiant est une forme de travail où en tant qu'étudiant, tu es protégé par un contrat spécifique : le contrat d'occupation d'étudiants. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée.

Tu peux travailler sous le régime étudiant (475 heures/par an) :

- Si tu suis l'enseignement secondaire, supérieur ou universitaire ;
- Si tu as l'âge minimum légal (16 ans ou 15 ans et avoir suivi les deux premières années de l'enseignement secondaire) ;
- Ne pas travailler lorsque tu es supposé.e suivre une formation ou d'autres activités scolaires.

Tu es scolarisé.e à temps partiel ?

Tu peux travailler comme étudiant.e uniquement si :

- Tu achèves un contrat étudiant avec un autre employeur auprès duquel tu suis ta formation pratique sur le lieu de travail ;
- Ton job étudiant prend place en dehors des heures durant lesquelles tu dois suivre ta formation pratique ou théorique ;
- Tu ne perçois pas d'allocation de chômage ou d'allocation d'insertion.

La dernière année d'étude ?

Si tu termines tes études en juin, tu peux encore faire un job d'étudiant pendant les vacances d'été. L'ONSS accepte que tu travailles moyennant des cotisations sociales réduites jusqu'au 30 septembre de la même année.

Si, à la fin de ton job d'étudiant, tu es immédiatement engagé.e comme travailleur par le même employeur, il faut que la nature de ton emploi soit clairement différente de celle du job d'étudiant que tu as préalablement exercé.

Le but n'est pas que l'employeur utilise le job d'étudiant comme période d'essai de l'emploi à proprement parler.

Le contrat étudiant est-il obligatoire ?

Oui. Tu dois conclure un contrat écrit à durée déterminée avec ton employeur. Ce contrat doit être signé par toi-même et par l'employeur. Tu dois aussi recevoir une copie. Un contrat étudiant est très important. Il constitue une garantie de tes droits et de tes obligations. Tu peux conclure un contrat étudiant pour une durée maximale d'un an. À partir du moment où tu as travaillé plus d'un an, chez un employeur, ton contrat sera considéré comme un contrat de travail normal. Après cela, tu ne pourras plus conclure un nouveau contrat étudiant avec cet employeur.

Peut-on rompre le contrat de travail ?

Oui, les trois premiers jours sont considérés comme une période d'essai. Durant ce délai, l'employeur et toi pouvez rompre le contrat sans préavis. Au-delà du troisième jour, vous devez respecter la durée du préavis. Si la durée du contrat est inférieure à un mois, la durée du préavis est d'un jour, si la durée du contrat est supérieure à un mois le préavis est de 3 jours. Le préavis entre en vigueur le lundi suivant la semaine où la rupture du contrat a été communiquée.

Combien peux-tu gagner ?

La réponse dépend du secteur où tu travailles. Au sein d'un secteur peut se conclure, via une commission paritaire, une convention collective de travail. Laquelle définit notamment le salaire (minimum). Tu peux trouver le numéro de ta commission paritaire sur ton contrat de travail étudiant.

Si aucune convention n'a été conclue dans ton secteur, ton salaire est déterminé sur base du revenu minimum mensuel moyen garanti.

AGE	%	Salaire mensuel	Salaire horaire	Régime de 38h/sem
21 et +	100	2.154,11€	13,08€	
20	90	1.938,70€	11,77€	
19	85	1.830,99€	11,12€	
18	79	1.701,75€	10,33€	
17	73	1.572,50€	9,55€	
16 et -	67	1.443,25€	8,76€	Sources : CTT n°50 du CNT

Salaire brut et net : quelle différence ?

Le salaire brut est le salaire que ton employeur doit te payer. De ce montant brut sont soustraits les cotisations sociales et les impôts (précompte professionnel). Le montant restant t'est versé sur ton compte bancaire, soit ton salaire net.

Quand tu prestes sous contrat de travail étudiant sans dépasser ton quota d'heures, seule une cotisation de solidarité est soustraite de ton salaire brut. Une cotisation bien moins élevée que les cotisations sociales ordinaires.

En ne payant que la cotisation de solidarité, tu ne dois généralement pas payer d'impôts. Mais tu dois quand même introduire une déclaration d'impôts.

LA LEGISLATION, RELATIVE AU TRAVAIL DES JEUNES, REGLE EGALEMENT:

Durée du travail

En principe, il est interdit de travailler:

- Plus de 8 heures par jour et plus de 40 heures par semaine ;
- La nuit, c'est-à-dire entre 20 heures et 6 heures du matin ;
- Le dimanche et les jours fériés.

Toutefois, ces règles de base connaissent des exceptions, notamment dans certains secteurs (exemple : restauration, maison de repos, boulangerie, etc.) ou pour certaines tâches précises (exemple : travaux urgents ou imprévus).

Temps de repos

Si tu as moins de 18 ans, tu as droit à une pause de 30 minutes après 4h30 de travail. Après 6h de travail, tu as droit à 1 heure de pause. De plus, tu dois pouvoir bénéficier d'au moins 12 heures de repos consécutives entre la fin d'une journée de travail et le début d'une nouvelle.

Si tu as plus de 18 ans, tu as droit à une pause de 15 minutes minimum après 6h de travail. De plus, tu dois pouvoir bénéficier d'au moins 11 heures de repos consécutives entre la fin d'une journée de travail et le début d'une nouvelle.

Et les jours fériés

Un jour férié survient un jour où tu es censé travailler

Tu as droit à ta rémunération normale pour le jour férié au cours duquel tu n'as donc pas travaillé.

Normalement, il est interdit de travailler un jour férié. Toutefois, il peut exister des dérogations dans certains secteurs. Pour savoir à quel type d'indemnité (sursalaire et/ou repos compensatoire) tu peux prétendre, nous t'invitons à consulter les règles prévues dans la commission paritaire de ton employeur, généralement reprises dans ton règlement de travail.

Un jour férié survient un dimanche ou un jour habituel d'inactivité pour l'entreprise

Tu as droit à récupérer ce congé sur un autre jour de travail, fixé d'un commun accord avec ton employeur ou sinon, le lendemain du jour férié.

Un jour férié survient un jour où tu n'es pas censé travailler

Tu n'auras pas droit à une rémunération.

Un jour férié survient peu après la fin de ton contrat, dans ce cas:

- Si tu as travaillé moins de 15 jours, ton ancien employeur ne doit pas te payer ce jour férié.
- Si tu as travaillé entre 15 jours et un mois, ton ancien employeur doit te rémunérer pour le jour férié qui survient dans les 14 jours de la fin du contrat.
- Si tu as travaillé plus d'un mois, ton ancien employeur doit te rémunérer pour le jour férié qui survient dans les 30 jours qui suivent la fin du contrat.

Attention! Ces règles ne se valent pas si tu as démissionné, si tu as été licencié.e pour motif grave ou si tu es occupé.e auprès d'un nouvel employeur lors du jour férié.

Tu te poses certainement encore plein de questions !

N'hésite pas à consulter les sites <https://www.studentatwork.be/fr/> ou <https://www.actionjob.be/faq/quels-sont-tes-droits-au-travail/> qui reprennent un large panel de questions que tu peux te poser et qui t'offrent des réponses ciblées et dans un langage accessible.

Si tu veux aller plus loin, n'hésite pas à consulter les sites ci-dessous qui nous ont permis de te fournir les informations contenues sur cette page :

<https://emploi.belgique.be/fr/themes/reglementation-du-travail/jeunes-travailleurs>

<https://www.studentatwork.be/fr/>

<https://www.actionjob.be/faq/quels-sont-tes-droits-au-travail/>

QU'EST-CE QUE STUDENT@WORK ?

Studentatwork.be est un site internet qui rassemble toutes les informations relatives au travail des étudiants. Tu y trouves aussi le service en ligne Student@work.

Tu peux y consulter le nombre d'heures qu'il te reste pour bénéficier d'un taux de cotisations sociales réduit. De plus, tu peux y créer une attestation pour ton employeur.

COMMENT SE CONNECTER ?

Pour vérifier le nombre d'heures restantes ou pour créer une attestation, tu dois te connecter via itsme ou ta carte eID.

COMMENT UTILISER L'APP ?

Tu as un smartphone ? Télécharge l'app pour iOS ou Android. Peu importe l'endroit et le moment, tu pourras toujours y vérifier tes heures restantes.

TU AS ENCORE DES QUESTIONS ?

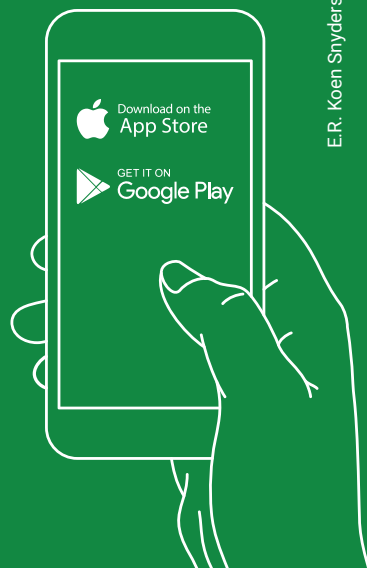
Tu n'arrives pas à te connecter sur Student@work ?
Tu as des doutes quant à la réglementation ?

**APPELLE-NOUS OU ENVOIE TA QUESTION
SUR FACEBOOK.**

studentatwork.be

02 509 59 59

facebook.com/studentatwork



E.R. Koen Snyders - Place Victor Horta 11 - 1060 Bruxelles

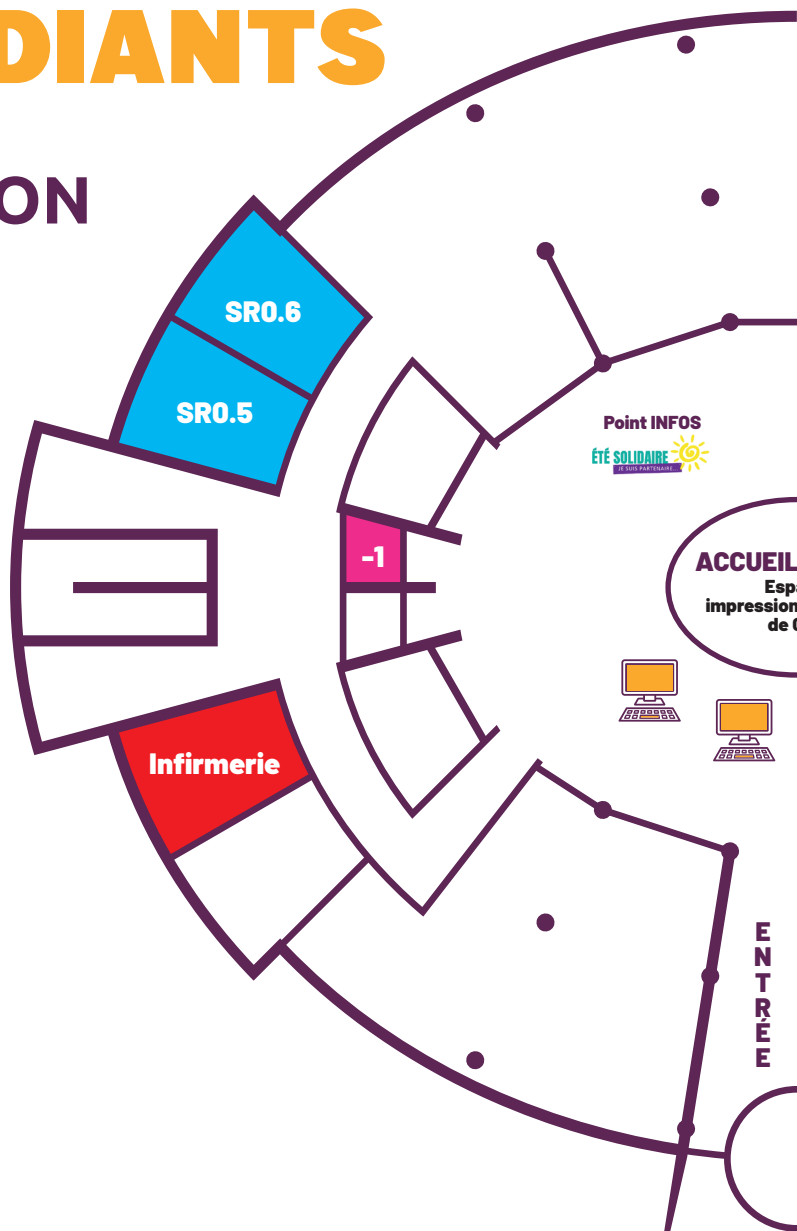


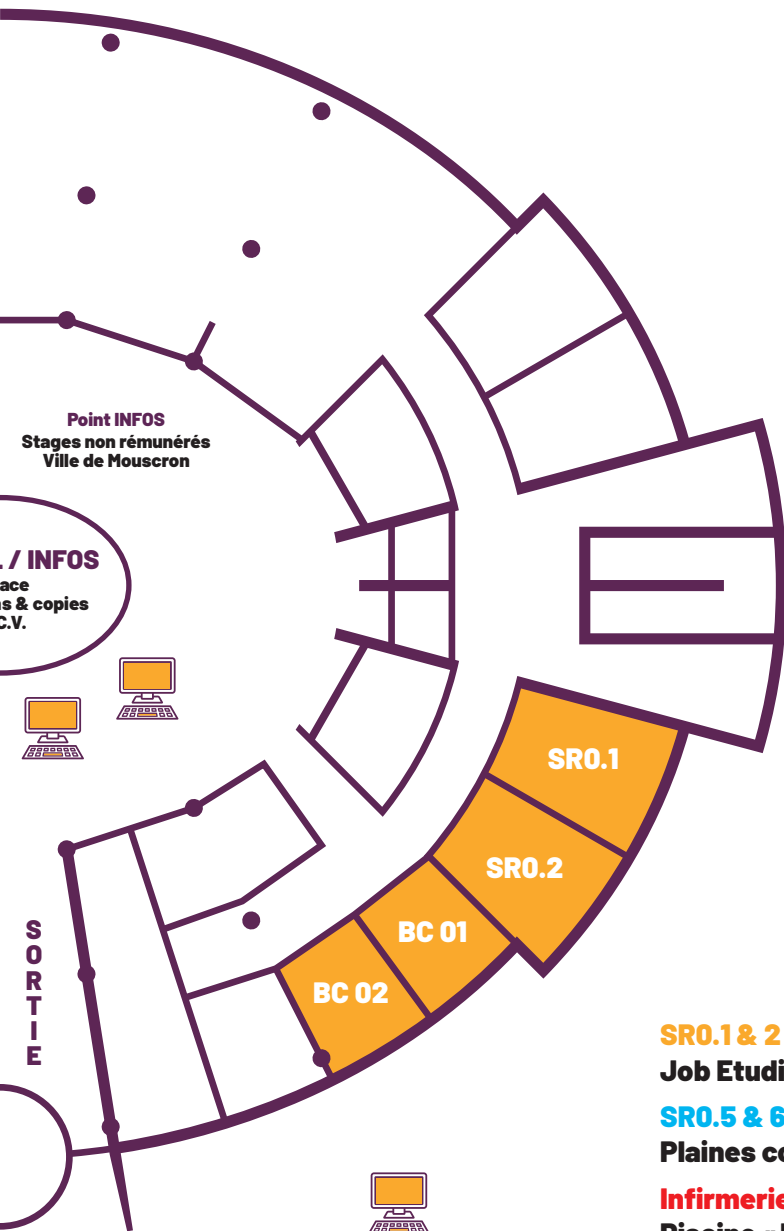
.be

STUDENT
AT WORK

JOB DAY ETUDIANTS

PLAN DU SALON





Encodage
des candidatures
via l'E-Guichet

SR0.1 & 2 - BC 01 & 02
Job Etudiant Ville

SR0.5 & 6
Plaines communales

Infirmierie
Piscine « Les Dauphins »

Accès Ascenseur/Escalier -1
Conférences



AVANT L'ENTRETIEN

- Se renseigner sur l'entreprise
- Se préparer aux questions
 - Penser à mettre en valeurs tes compétences et donner des exemples
 - Réfléchir aux questions à poser à l'employeur
- Bien choisir ta tenue
- Préparer ton itinéraire et gérer les imprévus

PENDANT L'ENTRETIEN

- Être ponctuel
- Se montrer professionnel
- Avoir une écoute attentive
- Rester positif
- Miser sur la sincérité

Se préparer à un entretien d'embauche



APRES L'ENTRETIEN

- Remercier l'employeur
- Faire ton bilan
 - Analyser tes points forts & tes points faibles
- Rester patient
- Rester joignable
- Continuer à postuler

POSE-TOI LES BONNES QUESTIONS

Tes « savoir-faire »

- « Qu'est-ce que je sais faire ? »

Décrire les principales activités déjà réalisées (stages, jobs, loisirs, ...)

- « Qu'est-ce que je connais ? »

Mettre en évidence tes connaissances acquises (école, formation, loisirs, voyages,...)

Tes « savoir-être »

- « Qu'est-ce que j'aime faire ? »

Identifier ce qui te plaît et mettre en évidence tes qualités persos & pros.



Besoin d'aide?

Le Service Clientèle du

forem

<https://www.leforem.be/contact/services-clientele/mouscron.html>

EMPLOYEURS

JOB DAY ETUDIANTS



LES DIFFERENTS TYPES D'OCCUPATION A L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET A L'INTERCOMMUNALE IEG

- Les jobs d'été dans les différents service communaux P. 11, 12, 13
- Les «article 17» en plaines de jeux et la formation d'animateur P. 14, 15
- Le projet «Eté solidaire» P. 16
- La piscine «Les Dauphins» P. 17
- Stages non rémunérés P. 18

LES CONFERENCES

- 3 conférences animées par nos partenaires..... P. 19



MOUSCRON

Durant les mois d'été, la ville de Mouscron recrute de nombreux jobistes afin d'assurer les suivis des tâches administratives, logistiques et d'entretiens durant les congés de ses travailleurs.

JOB ETUDIANT (H/F)

Nous sommes à la recherche d'étudiants pour juillet et août.

L'année dernière, nous avons engagé 60 étudiants pour cette période.

VOTRE PROFIL

- Avoir l'âge prescrit.
- Répondre aux prérequis.
- Être ponctuel.
- Être motivé.
- Être courageux et consciencieux.
- Pouvoir s'intégrer au sein de son service d'adoption.
- S'investir dans son travail et avoir le souci des choses bien faites.

INTERESSE(E) ?

Remplis le formulaire d'inscription qui est disponible dans la rubrique Jeunesse sur l'E-guichet de la ville de Mouscron.

LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail varie en fonction du service dans lequel la candidature sera retenue. Le lieu exact vous sera précisé par la suite mais se situe bien évidemment sur l'entité mouscronnoise.

Personne de contact :

Maud De Mullier

Service Jeunesse

Rue de Courtrai, 63

7700 Mouscron

056 860 303

maud.demullier@mouscron.be



JOB DAY ETUDIANTS

ANIMATION ET GARDES D'ENFANTS :

FARANDOLE	CRECHE	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	MUSEE MARCEL MARLIER	SERVICE JEUNESSE	SERVICES DES SPORTS
Dès 18 ans	Dès 18 ans	Dès 17 ans	Dès 17 ans	Dès 17 ans	Dès 16 ans
Encadrement d'enfants de 2 à 6 ans	Encadrement d'enfants de 0 à 3 ans	Encadrement et animation d'enfants de 3 à 12 ans durant leur temps libre	Aide à l'encadrement d'enfants durant les stages	Soins et aide à l'animation d'enfants porteurs d'handicaps	Aide à l'encadrement d'enfants lors des stages sportifs
Prérequis : Etudes à orientation sociale ou paramédicale L'expérience en animation est un plus.	Prérequis : Études de puéricultrice), auxiliaire de l'enfance ou éducateur(trice) A2.	Prérequis : Etudes à orientation sociale ou brevet d'animateur.	Prérequis : L'expérience en animation est un atout Qualités souhaitées : Polyvalence, adaptabilité, proactivité, organisation.	Prérequis : Etudes en soins infirmiers ou d'aide-soignant(e) en cours pour effectuer les changes.	Prérequis : Etudes à orientation sociale ou brevet d'animation Profil sportif.
Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 4 jours/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem

ENTRETIENS, LOGISTIQUES ET POSTES OUVRIERS :

POOL ENTRETIENE	SERVICE JEUNESSE	SERVICE CIMETIERE	SERVICE SERRES	SERVICE PLANTATION	SERVICE PROPRETE PUBLIQUES
Dès 17 ans	Dès 16 ans	Dès 16 ans	Dès 16 ans	Dès 16 ans	Dès 16 ans
Entretien des locaux et distribution des repas durant les plaines de jeux	Tri, rangement et inventaire du matériel utilisé durant les plaines de jeux	Manœuvre des ouvriers (débarrassage, élimination des mauvaises herbes et nettoyage)	Manœuvre des ouvriers (débarrassage, élimination des mauvaises herbes et nettoyage)	Manœuvre des ouvriers (débarrassage, élimination des mauvaises herbes et nettoyage)	Manœuvre des ouvriers (débarrassage, élimination des déchets et nettoyage)
	Prérequis : Être capable de rester debout, de soulever des caisses, Avoir l'esprit logique.	Prérequis : Bonne condition physique.	Prérequis : Bonne condition physique Des études en Parcs et Jardins sont un plus.	Prérequis : Bonne condition physique Des études en Parcs et Jardins sont un plus.	Prérequis : Bonne condition physique.
Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem

ADMINISTRATIFS :

SERVICE URBANISME	SERVICE DES ARCHIVES	SERVICE POPULATION	SERVICE JEUNESSE
Dès 18 ans	Dès 18 ans	Dès 18 ans	Dès 16 ans
Tâches administratives diverses dont scan de documents	Tâches administratives diverses dont tri, véri- fication et correction d'inventaire	Tenue à jour des Registres de la Popu- lation par la prise en charge au guichet des demandes de change- ment d'adresse, éta- blissement des cartes électroniques pour belges ou étrangers, délivrance de certificats divers, etc.	Tâches administratives dont la rédaction de mails et de courriers, des impressions ainsi que des contacts téléphoniques avec les équipes des plaines de jeux
Prérequis : Connaissance de l'outil informatique.	Prérequis : Orthographe impec- cable Etudes supérieures en cours.	Prérequis : Connaissance de l'outil informatique, aisance avec le public, aisance avec la téléphonie, capable de comprendre une législation et les conséquences de l'établissement des documents délivrées dans nos services.	Prérequis : Avoir une facilité de communication orale et écrite Connaissance de l'ou- til informatique, des programmes Word, Excel et Outlook.
Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps plein 38h00/sem	Temps partiel 19h00/sem

CELLULE ENVIRONNEMENT :

CELLULE ENVIRONNEMENT
Dès 18 ans
Sensibilisation au tri et à l'utilisation des Points d'apport volontaire
Prérequis : Etudiant universitaire.
Temps plein 38h00/sem





MOUSCRON

Jeunesse

Les Plaines Communales sont proposées aux enfants de 2,5 ans à 15 ans.

Nous disposons de 8 sites de plaines qui accueillent plus de 500 enfants par jour, encadrés par plus ou moins 150 animateurs.

Les enfants porteurs d'un handicap de 2,5 à 18 ans sont accueillis soit en intégration soit sur un site spécialement adapté.

AIDE-ANIMATEUR ANIMATEUR EN FORMATION ANIMATEUR BREVETE (H/F)

VOTRE FONCTION

En tant qu'aide-animateur, vous travaillez avec des groupes d'enfants sous la supervision d'un animateur breveté. Vous n'êtes jamais seul avec un groupe.

En tant qu'animateur en formation, vous animez un groupe d'enfants sous la supervision d'un animateur breveté. Vous organisez des activités liées à vos connaissances tout en restant accompagné par une personne confirmée.

En tant qu'animateur breveté, vous prenez en charge l'encadrement d'un groupe d'enfants tout en prenant sous votre aile les animateurs débutants (aide-animateurs ou en formation).

VOTRE PROFIL

Nous recherchons des candidats possédant les qualités suivantes :

- Vous êtes attentif et consciencieux dans votre travail.
- Vous aimez travailler au contact d'enfants de 2,5 à 15 ans.
- Vous portez beaucoup d'attention aux consignes de sécurité.
- Vous pouvez travailler dans un environnement avec un rythme de travail soutenu.
- Vous pouvez travailler toute la journée en mouvement (très peu d'interruptions).

Le contrat proposé est un contrat en article 17. Il permet de prester 300h/an. Si vous cumulez l'article 17 avec un job étudiant, alors le plafond d'heures est limité à 190h/an.

Aide animateur :

- Avoir 16 ans minimum le premier jour de travail.
- Être dans un cursus scolaire du pédagogique est un plus.

Animateur en formation :

- Avoir 16 ans minimum le premier jour de travail
- OU**
- Être dans un cursus scolaire du pédagogique (à partir de la 5^{ème} secondaire).

Animateur breveté :

- Être en possession du Brevet d'Animateur de Centre de Vacances (BACV).

OU

- Avoir un diplôme secondaire dans le secteur pédagogique et justifier d'une expérience de 150h en Centres de Vacances agréés ONE.

VOS HORAIRES

3h à 4h de réunion de préparation le dimanche.
7h/jour du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h30.
Plaines ouvertes du 06/07 au 31/07.

LIEU DE TRAVAIL

Nous proposons des postes d'animateur de plaines de jeux dans 8 sites répartis sur l'entité de Mouscron (Herseaux, Dottignies et Mouscron).

ESTIMATION DU NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES

- ± 15 aides animateurs.
- ± 40 animateurs en formation.
- ± 70 animateurs brevetés.



MOUSCRON

Jeunesse

Les Plaines Communales sont proposées aux enfants de 2,5 ans à 15 ans.

Nous disposons de 8 sites de plaines qui accueillent plus de 500 enfants par jour, encadrés par plus ou moins 180 animateurs.

Les enfants porteurs d'un handicap de 2,5 à 18 ans sont accueillis soit en intégration soit sur un site spécialement adapté.

COORDINATEUR (H/F)

VOTRE FONCTION

En tant que coordinateur, vous gérez une équipe d'animateurs et travaillez avec celle-ci afin de garantir un maximum d'amusement aux enfants et une sécurité optimale.

Vous gérez l'administratif courant du site (présences, communication aux parents, repas,...)

Vous instaurez un climat de confiance et prêtez une oreille attentive afin de prévenir d'éventuels conflits.

VOTRE PROFIL

Nous recherchons des candidats possédant les qualités suivantes :

- Vous êtes attentif, organisé et consciencieux dans votre travail.
- Vous aimez travailler au contact d'enfants de 2,5 à 15 ans.
- Vous portez beaucoup d'attention aux consignes de sécurité.
- Vous pouvez travailler dans un environnement avec un rythme de travail soutenu.
- Vous pouvez travailler toute la journée en mouvement (très peu d'interruptions).

Coordinateur :

- Être en possession du brevet de coordinateur de centre de vacances ou avoir un diplôme de l'enseignement supérieur pédagogique et avoir une expérience en centres de vacances agréé par l'ONE d'au moins 250h.
- Vous pouvez gérer un groupe d'animateurs.

VOS HORAIRES

3h à 4h de réunion de préparation le dimanche.
7h/jour du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h30. Plaines ouvertes du 06/07 au 31/07.

LIEU DE TRAVAIL

Nous proposons des postes d'animateur de plaines de jeux dans 8 sites répartis sur l'entité de Mouscron (Herseaux, Dottignies et Mouscron).

ESTIMATION DU NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES

± 8 coordinateurs.

Le contrat proposé est un contrat en article 17. Il permet de prêter 300h/an. Si vous cumulez l'article 17 avec un job étudiant, alors le plafond d'heures est limité à 190h/an.



JOB DAY ETUDIANTS



Depuis 1994, l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » promeut la solidarité auprès des jeunes à l'égard des citoyens.

Chaque année, en juillet et août, des jeunes de 15 à 21 ans réalisent une multitude de tâches visant à aider des personnes âgées, à mobilité réduite, isolées, réfugiées, défavorisées...

La Wallonie subventionne l'engagement de ces jeunes, sous contrat d'étudiant, durant 10 jours ouvrables, à raison de 8€/heure net.

Les communes peuvent bénéficier de cette intervention financière à condition de répondre aux critères de l'appel à projet lancé annuellement.

Pour beaucoup des jeunes engagés, c'est une première et précieuse expérience de travail qui les initie à la solidarité.

JOB ETUDIANT MANUEL POLYVALENT (H/F)

VOTRE FONCTION

Vos missions sur une période de 10 jours pendant les congés scolaires d'été : améliorer, embellir et valoriser votre quartier et leur environnement, sur le territoire de la commune.

Promouvoir ou renforcer la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté et favoriser les liens intergénérationnels, particulièrement avec les personnes âgées.

Réaliser des petits travaux utiles pour la collectivité dans ton quartier.

VOTRE PROFIL

Tu as entre 15 et 21 ans, tu es dynamique, sympathique et motivé(e)?

Tu habites à Mouscron, Dottignies, Herseaux ou Luigne.

Tu aimes le contact, tu as envie d'apprendre et de te rendre utile tout en étant rémunéré(e)?

Tu recherches un petit travail pendant les vacances du 6 juillet au 21 août 2026.

LIEU DE TRAVAIL

Service des Affaires Sociales et de la Santé
Rue de Courtrai, 63
7700 Mouscron
Vande Wiele Céline
056 860 216 - 0492 97 54 57
etesolidaire@mouscron.be

ESTIMATION DU NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES

L'année dernière, nous avons engagé 53 étudiants pour cette période.



MAITRE NAGEUR ENTRETIEN CAISSIER ANIMATEUR (H/F)

VOTRE PROFIL

Pour tous les postes, il faut être ponctuel, sérieux, flexible, avoir une bonne présentation et une bonne condition physique.

Pour des raisons de sécurité, tous les postes demandent obligatoirement de savoir nager.

Maître-nageur :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Être en possession du BSSA ou brevet élémentaire de sauvetage ou avoir des bonnes aptitudes à la natation (un test sera proposé).

Caisse :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Avoir des connaissances en informatique est un atout.
- Être bilingue est un plus.

Entretien :

- Avoir 17 ans ou plus.
- Savoir nettoyer.
- Avoir une bonne approche avec le public.

Animateur :

- Avoir 17 ans ou plus.
- Posséder un brevet d'animateur ou autre.

VOS HORAIRES

Du lundi au dimanche entre 6h et 20h30.

LIEU DE TRAVAIL

Rue du Père Damien, 2
7700 Mouscron
adm.lesdauphins@ieg.be
056 85 49 55
www.piscinelesdauphins.be

ESTIMATION DU NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES

- Caisse : 3 mi-temps.
- Entretien : 7 mi-temps.
- Animation : 2 temps-plein.
- Maître-nageur : 6 temps-plein.

Durant l'année, 4 postes mi-temps tous secteurs confondus pour le remplacement des absences (maladie, congés...).





MOUSCRON

L'Administration communale de Mouscron accueille chaque année de nombreux étudiants de Haute École dans le cadre de stages d'observation ou de stages pratiques non rémunérés.

Chaque stage est encadré avec sérieux par les différents services communaux, qui veillent à offrir un environnement professionnel, respectueux et formateur.

STAGES NON REMUNERES

DOMAINES D'ACCUEIL

En fonction des disponibilités et des possibilités d'encadrement, l'Administration communale de Mouscron accueille des stagiaires dans les domaines suivants : Informatique, Infographie, Communication, Environnement/Aménagement du territoire, Petite enfance/Accueil extrascolaire, Assurances/Patrimoine/Immobilier, Urbanisme, Bâtiments (architecte, ingénieur, etc.), Éducation spécialisée, Histoire, Illustration, Animation sportive/socio culturelle, Entretien des locaux, Enseignement.

Chaque demande est examinée individuellement, afin de s'assurer de la pertinence du stage et de la possibilité d'un accompagnement adapté.

PROCEDURE DE DEMANDE

En sachant qu'il faut respecter un certain délai entre la demande et la date de début de stage. Il est important de prendre les dispositions nécessaires en s'y prenant bien à l'avance (au minimum 1 mois avant le début du stage).

Pour la demande de stage, l'étudiant(e) doit impérativement suivre les étapes ci dessous :

Envoi de la candidature :

Par mail à stage@mouscron.be. CV + Lettre de motivation + Dates ou période du stage.

Analyse de la demande :

Le Service du Personnel, en collaboration avec les services communaux concernés, vérifie : les disponibilités, les possibilités d'encadrement et la pertinence du stage au regard de l'option d'étude.

Approbation du Collège communal :

Le Service du Personnel présentera une demande officielle en séance du Collège communal pour décision.

Réponse à l'étudiant :

Une réponse positive ou négative est envoyée par mail.

Signature de la convention de stage :

La convention doit être obligatoirement signée avant le premier jour de stage.

Sans convention valide, le stage ne pourra pas débiter.

Engagements du stagiaire :

Pendant la durée du stage, le stagiaire s'engage à :

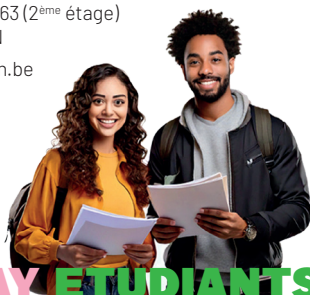
- Faire preuve de ponctualité et de professionnalisme.
- Respecter les équipes, les usagers et les règles de fonctionnement.
- Prévenir immédiatement en cas d'absence ou de retard.
- Utiliser le matériel de manière responsable.
- Garder confidentielles toutes les informations auxquelles il a accès.

CONTACT

Administration communale de Mouscron
Service du Personnel

Rue de Courtrai, 63 (2^{ème} étage)
7700 MOUSCRON

stage@mouscron.be
056 860 383



CONFERENCES

Nos partenaires d'information (SIEP et Infor Jeunes) t'invitent à participer à des mini-conférences liées au monde du job étudiant.

14H00-14H45

Quel job choisir en fonction de qui on est ?

En partenariat avec le SIEP.

15H30-16H15

Les clés d'un bon entretien d'embauche.

En partenariat avec Infor Jeunes.

16H15-17H00

Que dit la législation du job étudiant ?

Tes droits et tes devoirs.

En partenariat avec Infor Jeunes.

Durée :
45 minutes
dont 15 minutes de
questions-réponses



COMMENT TE DEPLACER?

Tu es jeune, motivé(e) et plein(e) de bonne volonté !

Ce serait dommage de louper une super opportunité de travail juste parce que tu ne sais pas comment t'y rendre.

Alors, nous avons pensé te donner un petit coup de pouce dans ta réflexion.

EN 4 ROUES

• Le co-voiturage :

www.carpool.be ou www.fr.blablacar.be pour des plus longues distances (entre Mouscron et Tournai par exemple).

Renseigne-toi également auprès de l'entreprise. Il est possible qu'elle organise du covoiturage en interne (Dans ce cas, il faut déjà penser à une solution de secours au cas où rien n'est organisé).

• Location de voitures :

<https://fr.be.getaround.com/> est un site de location de voiture entre particuliers donc plus avantageux financièrement. Tu peux également te diriger vers des sites comme www.europcar.be.

• Cambio - Carsharing :

Car-shar-ing (adj.) : système par lequel différentes personnes partagent une voiture ensemble.

Depuis 2003, cambio est le pionnier sur le marché de la mobilité partagée en Belgique et est la solution idéale pour ceux qui ont besoin d'une voiture de manière occasionnelle et qui ne veulent pas se soucier de posséder leur propre véhicule. Déverrouillez votre voiture via l'App et profitez du trajet aussi longtemps que vous le souhaitez : pour une heure, quelques heures, une journée, une semaine ou plus. Tout est possible, à condition de la ramener dans les temps et à sa station d'origine. Vous recevrez une facture mensuelle détaillée par e-mail ou par courrier reprenant une vue d'ensemble de toutes vos réservations. Vous payez en fonction du nombre d'heures et de kilomètres effectués.

www.cambio.be

EN 2 ROUES

La Maison du Tourisme et La Véloterie vous proposent un service de location de vélos classiques ou électriques.

N'attendez plus, et réservez dès aujourd'hui votre vélo pour une journée, un week-end ou une semaine...

Tarifs Maison du Tourisme:

- Journée (en semaine) : 15€
- Week-end : 40€
- Mid-week (du lundi au vendredi) : 40€
- Semaine : 70€

Une caution en liquide de 100 € sera demandée par location.

Renseignements et réservations :

Maison du Tourisme - Place Gérard Kasiers, 15 - 7700 Mouscron
056 860 370 - info@visitmouscron.be

Tarifs La Véloterie:

	Classique	Electrique
• 1/2 journée	10€.....	21€
• Journée	13€.....	28€
• Semaine	39€.....	84€

Une caution de 50€ pour les vélos classique et de 100€ pour les électriques.

Renseignements et réservations :

La Véloterie - Place de la Gare, 45 - 7700 Mouscron
0493 53 35 62 - pvmouscron@lecarreasbl.be

Bon à savoir : Le service Mobilité possède des plans de la ville de Mouscron avec les infrastructures cyclables réalisées. Ces plans peuvent être demandés sur simple demande afin de te permettre de préparer ton itinéraire pour te rendre au travail afin que ton trajet soit le plus sécurisé possible.

EN TRANSPORTS EN COMMUN

En train : www.belgianrail.be

En bus : www.letec.be

Bon à savoir : La station V'Lille la plus proche se trouve à Tourcoing au pont de Neuville (à 6km de la Grand'place de Mouscron).
www.ilevia.fr/cms/institutionnel/velo/ville/



Avoir ton profil actif

- Partager des contenus de qualité
- Donner ton avis sur des publications
- Faire évoluer ton réseau

Quelques pistes :

- Publier des articles de presse
- Liker les pages des magasins ou d'entreprises locales
- Partager des pages de sites d'emploi



Ce qui te met en valeur

- Tes qualités amicales, familiales ou professionnelles
- Ta capacité à communiquer, ton expression écrite et ton langage
- Tes compétences linguistiques
- Ton parcours professionnel
- Tes hobbies et tes passions

Les réseaux sociaux pour la recherche d'emploi et l'E-réputation



Protège ton profil

Un employeur peut obtenir les informations qu'il souhaite, même s'il n'est pas ami avec toi!

Configurer correctement ton compte Facebook :

- Aller dans « paramètres de confidentialité »
- Régler le niveau de confidentialité de tes infos

Ce que l'employeur ne doit jamais trouver

- Une critique sur ton école ou employeur (emploi, job étudiant, stage)
- Des propos excessifs, racistes, sexistes ou politiques extrêmes
- Des photos montrant l'usage de produits illicites
- L'appartenance à des groupes ou des réseaux déviants (opinions ou comportements)



Besoin d'aide?

Le Service Clientèle du

forem

<https://www.leforem.be/contact/services-clientele/mouscron.html>

**UNIQUEMENT SI TU POSTULES AUX PLAINES DE JEUX
OU AUX JOBS ETUDIANTS DE LA VILLE.**

VALIDE TA CANDIDATURE EN PASSANT PAR LE E-GUICHET

**RENDS-TOI
AU STAND
ACCUEIL**

Aujourd'hui, tu as eu l'occasion de rencontrer nos équipes lors d'un entretien.

C'est la première étape pour devenir jobiste à l'administration.

Les stands des jobistes Ville et des plaines de jeux te demandent de prendre le temps de remplir un formulaire E-guichet afin de finaliser ta demande de job.

Notre équipe t'aidera à remplir les formulaires pour les postes qui t'intéressent au stand E-guichet.

Ce stand se trouve à l'arrière du l'accueil, dans l'atrium.

Si tu n'as pas le temps de le faire sur place, nous t'encourageons à te rendre sur le site de la ville de Mouscron et à sélectionner les formulaires de ton choix dans l'E-guichet.

Les formulaires «jobs étudiants ville» ainsi que les candidatures «animateurs» pour l'été 2026 sont dans la rubrique «Jeunesse».

Ces deux services auxquels tu as peut-être postulé aujourd'hui reviendront vers toi via le E-guichet.

Si tu le souhaites, tu peux reprendre contact avec les services rencontrés aujourd'hui dans quelques semaines pour savoir où en est ta candidature.



JOB DAY ETUDIANTS



JOB DAY ETUDIANTS

une initiative du Service Jeunesse
de la ville de Mouscron

Contact :

Rue de Courtrai, 63

B-7700 Mouscron

056 860 309

jeunesse@mouscron.be



MOUSCRON

Echevine responsable :

Caroline DE WINTER

Echevine de la Jeunesse, des Sports,
de l'Egalité des Chances, du Bien-être animal et de l'Agriculture